

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 09 MARS 2021 : DELIBERATION N° 20

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 02 MARS 2021

L'an deux mille VINGT ET UN, le NEUF MARS à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPER - Aymeric MERLAUD

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE
Inèle GARAH pouvoir à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSÉ(E)S:

Aymeric MERLAUD

ABSENT(E)S:

SECRETAIRE DE SÉANCE : Nino CHIES

OBJET : Autorisation de signature de la programmation 2021 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article :

- L.2121-29 relatif à l'obligation qui incombe au conseil municipal de régler par délibération les affaires de la commune,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Vu la délibération du Conseil Régional n°2016.1396 du 13 octobre 2016 approuvant le cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la politique de la ville 2017-2021,

Vu la délibération du Conseil Régional n°2019.00351 du 28 mars 2019 relative au nouveau cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la politique de la ville 2017-2021,

Vu la note « Cadre d'intervention de la Région sur la politique de la Ville 2017-2021 » relative au cadre d'intervention de la Région Hauts-de-France en matière de politique de la ville,

Vu la « note de cadrage départemental 2020 » relative au cadre d'intervention du département du Nord dans la Politique de la Ville pour les crédits spécifiques politique de la ville,

Vu la délibération n°2019.01817 modificative du conseil régional prise en date du 24 septembre 2019 intitulée « *cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la politique de la ville 2017-2021 : **prorogation des contrats de Ville jusqu'en 2022*** »,

Vu les délibérations relatives à l'adoption du Contrat de Ville 2015-2020,

- n°249 du 18 décembre 2014 de la CAMVS relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville,
- n°367 du Conseil Communautaire de la CAMVS en date du 28 mai 2015,
- n°297 du Conseil Municipal en date du 22 juin 2015,
- n°57 du Conseil Municipal en date 24 juillet 2020, prorogeant la validité du contrat de ville jusqu'au 31 décembre 2022,

Vu le contrat de ville de la CAMVS pour la période 2015-2020 et plus précisément son annexe 5 déterminant les modalités d'intervention de la Région, signataire du Contrat de Ville, prorogé au 31 décembre 2022,

Vu la délibération n°131 du 16 décembre 2020 de la ville adoptant le budget primitif 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Finances, Travaux, Ressources humaines, Tranquillité Publique, Commerce » qui s'est réunie le 16 février 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Associations : Sportives, Santé, Jeunesse, Educations Périscolaires, Démocratie Participative, Handicap, Politique de la Ville, Aînés » qui s'est réunie le 17 février 2021,

Considérant les trois orientations du Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS) s'adressant aux populations les plus fragiles du territoire, dont un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale,
- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé,
- Développer la capacité d'agir des citoyens,

Considérant que les crédits spécifiques en matière de politique de la Ville sont répartis entre les dispositifs suivants :

- Programme de réussite éducative (PRE)
- Dispositif atelier santé (ASV)
- Dispositif Ville, Vie, Vacances (VVV)

Que les projets proposés doivent respecter les quatre piliers du contrat de ville à savoir :

- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- L'emploi et le développement économique
- La citoyenneté et les valeurs de la République

Considérant que la Ville est signataire du Contrat de Ville 2015-2020, porté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre,

Que la programmation 2021 du Contrat de Ville a été validée par le Comité de Pilotage Politique de la Ville à la CAMVS le 11 décembre 2020,

Considérant qu'un co-financement est prévu entre la Ville et l'Etat, selon des règles de répartition financière propre à chaque dispositif.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité,

Monsieur Boufeldja. BOUNOUA ne prends pas part au vote (employé ACSM)

- **Valide** la programmation 2021 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) selon le tableau ci-annexé pour un montant total de 194 017 € (dont PRE : 23 415 €),
- **Autorise** le versement de la subvention aux associations et établissements comme indiqué dans ledit tableau.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le: 22 MARS 2021

Affiché le:

Notifié le: 25 MARS 2021

Envoyé en préfecture le 22/03/2021

Reçu en préfecture le 22/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215903923-20210309-DEL_20_2021-DE



Projet de programmation Appel à Manifestation d'intérêt 2021 - Conseil Municipal du

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action	Public concerné	Dispositif	Coût total prévisionnel de l'action	Coût total subventionnable de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle État ou Région sollicitée
Ville de Maubeuge	Pass Permis	Financement intégral (forfait code+ 25 heures de conduite + passage au permis) du permis de conduire pour des jeunes maubeugeois de 18 à 25 ans qui en ont besoin.	Jeunes des quartiers en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	22 000,00	22 000,00	11 000,00	11 000,00
Ville de Maubeuge	Maubeuge Citoyenne Aventurière	Mise en place de 3 journées citoyennes et sportives par le biais du Prox Raid Adventure sur les quartiers concernés par un projet de rénovation urbaine. Mise en place d'activités ludiques, sportives et citoyennes	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	26 000,00	26 000,00	13 000,00	13 000,00
Récolte	Histoires et paroles	Constitution d'une base de données documentaires et photographiques avec consultation de la population.	Tout public en QPV et Sous le Bois	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00
Centre Communal d'Actions Sociales	Lutte contre la précarité alimentaire	Mise en place d'un programme d'actions de prévention, de sensibilisation et d'information qui cible l'accès à tous à une alimentation de qualité, l'amélioration de l'offre alimentaire, de la connaissance et de l'information sur l'alimentation, la promotion du patrimoine alimentaire et culinaire français et la lutte contre le gaspillage.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00
Collège Vauban	Les jeunes du Coeur	Mise en place d'actions visant à développer l'esprit de solidarité pour améliorer le climat scolaire et faire rayonner cette solidarité sur le quartier.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	18 472,00	17 972,00	6 000,00	6 000,00
La Sauvegarde du Nord	Accès au droit en direction des jeunes et des adultes qui les entourent	Action d'information, de conseil et d'accompagnement des jeunes visés à utiliser le vecteur de droit. Jeunes âgés de moins de 26 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent. Actions individuelles et collectives.	- de 26 ans, parents et professionnels	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	41 893,00	24 000,00	12 000,00	12 000,00
Cie Théâtre de chambre – 232 U	J'habite ici	Mise en place d'un spectacle-processus, pluridisciplinaire et interactif, créé par et avec des habitants des quartiers prioritaires de la ville, à partir de rencontres et d'échanges.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	30 000,00	28 000,00	10 000,00	10 000,00
Secteur 7	VDS Street Contest	Projet participatif et collaboratif où les structures culturelles, sociales et sportives seront amenées à travailler ensemble sur la mise en place de rencontres autour des cultures urbaines et des sports urbains. De faire de la culture et du sport un vecteur de cohésion sociale, d'adapter l'offre culturelle et sportive à la diversité du territoire et de rendre citoyenne la jeunesse des quartiers en politique de la ville.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	38 000,00	38 000,00	19 000,00	19 000,00
ACSM – Centre Social Epinette	Quartier des Ecrivains	Mise en place d'actions globales et ciblées vers les populations les plus en difficultés (femmes du quartier, personnes isolées, parents et enfants). Temps de rencontres et du travail autour du vivre ensemble, de la parentalité, de l'éducation, de la citoyenneté, de la prévention santé, de l'égalité hommes/femmes.	Tout public en QPV et Ecrivains	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	50 051,00	48 911,00	17 000,00	17 000,00
ACSM – Centre Social la Fraternité	Coopérative Jeunesse	Projet d'éducation à la citoyenneté par l'entrepreneuriat coopératif. Groupe de jeunes qui se rassemblent afin de créer leur emploi d'été en proposant différents services aux entreprises et aux particuliers du territoire.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	33 083,00	33 083,00	6 000,00	6 000,00
ACSM-Centre Social Provinces Françaises	Bidouille Café	Action qui va permettre de réparer des biens pour les voir perdurer. Sensibilisation au bienfait que cela produit sur la planète de limiter la consommation. Il permettra également aux personnes d'acquérir un compétence, recevoir un savoir faire, transmettre des savoirs.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	42 035,00	42 035,00	16 000,00	16 000,00
ACSM -Centre Social la Fraternité	Vestiaire solidaire "Aux prix fleuris"	Vente permanente de vêtement, Animation d'un atelier couture, animation de modules de « Création » dans un esprit de développement durable, des réalisations faites par les participants des différents ateliers des centres sociaux de Maubeuge, Maintenir et développer un espace « Bien-être ».	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	36 012,00	31 884,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement					357 546,00	331 885,00	135 000,00	135 000,00
Caisse des Écoles	Sport Santé Prévention	Faciliter l'accès aux soins et aux sports des jeunes, proposer des ateliers thérapeutiques : psychomotricité, art thérapie, entretien familiaux, jardinage, prévention écrans.	enfants de 3 à 16 ans quartiers en QPV	PRE	30 636,00	27 596,00	7 665,00	19 931,00
Caisse des Écoles	Coup de pouce CLA	Cette action est un club langage à destination des enfants de grande section afin d'aborder dans les meilleures conditions l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP.	Enfants de grande section - écoles en QPV	PRE	27 000,00	24 300,00	6 750,00	17 550,00
Caisse des Écoles	Référent Familles	Le référent permet de renforcer le suivi et l'accompagnement des familles dans le cadre du programme de réussite éducative en complément du rôle du coordonnateur.	Enfants de 2 à 16 ans des quartiers en QPV	PRE	36 000,00	32 400,00	9 000,00	23 400,00
TOTAL PRE					93 636,00	84 296,00	23 415,00	60 881,00
ACSM - Centre Social Epinette	V.V.V et prévention	Mise en place d'actions à finalité éducative, civique, sportive et culturelle. Ce dispositif a pour but de promouvoir la citoyenneté, le vivre ensemble et les valeurs de la République.	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	12 322,00	11 622,00	5 000,00	5 000,00
ACSM – Centre Social la Fraternité	Ville Vie Vacances	Mise en place d'actions à finalité éducative, civique, sportive et culturelle. Ce dispositif a pour but de promouvoir la citoyenneté, le vivre ensemble et les valeurs de la République.	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	20 740,00	19 529,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL VVV					33 062,00	31 151,00	11 000,00	11 000,00
Secteur 7	Nos quartiers d'été	Nos quartiers d'été a pour but d'impliquer tous les habitants dans la vie de leur quartier. C'est un partenariat inter-associatif.	Tout public en QPV	Région	32 000,00	32 000,00	16 000,00	16 000,00
Association des Centres Sociaux Maubeugeois	Projet d'Initiative Citoyenne	Dispositif permettant de soutenir des actions relevant des dynamiques de participation effective des habitants dans les quartiers prioritaires et de « veille ». Le PIC constituera un dispositif phare de soutien aux initiatives citoyennes émergentes de la richesse et de la diversité du territoire.	Tout public en QPV	Région	10 000,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL RÉGION					42 000,00	42 000,00	21 000,00	21 000,00
Citéo Ademn	Médiateur au Collège	Prévention de la violence en milieu scolaire, lutte contre le décrochage scolaire et valorisation des potentiels des élèves.	Debussy et Vauban	FIPD	37 090,00	37 090,00	3 602,00	3 602,00
TOTAL FIPD					37 090,00	37 090,00	3 602,00	3 602,00
TOTAL					563 334,00	526 422,00	194 017,00	231 483,00